

BILAN COMMUNAL 2015- 2020

• I / CONSTAT 2015 DEBUT DE MANDAT

LES PERSONNELS - TOUS NOUS QUITTENT !!!

Le 15 mars 2015, Ils sont encore 05 à Sorgeat. Ils étaient plus encore auparavant, mais dès le 15 juillet, il ne restera plus que Yolande

*Stéphane, employé communal, contractuel, finit son contrat.

*Cyrille, adjointe administrative tombe malade durant 11 mois.

*Léo, employé communal contractuel, tombe malade. Il ne reviendra jamais.

*Michel, agent technique prend sa retraite.

Ils ne sont plus dirigés puisque les administrateurs désignés par la préfecture ne rejoignent notre village que deux jours par semaine. Plus rien n'est fait. Ils se plaignent de cette situation mais pour autant n'accueillent pas avec enthousiasme la venue d'une nouvelle équipe.

Les finances communales permettent juste de proposer des petits contrats à des saisonniers en attendant des jours meilleurs. C'est beaucoup plus tard que nous pourrons engager Christophe au poste d'agent technique, Mateu ayant décliné l'offre.

LES MATERIELS - TOUT EST EN PANNE !!!

Tout est cassé, devra être réparé ou changé. Des matériels restent introuvables. En ce début 2015, les agents ne disposent plus d'outils, de véhicules, de téléphones, d'ordinateurs... en état de marche. La Vie communale est arrêtée, l'entretien abandonné, le secrétariat ralenti. Nous dressons un inventaire contradictoire précis, avec photos et numéros de série des matériels existants, mais in fine, tous seront progressivement remplacés.

Pour l'agent technique

Manque de matériel

Julien, Notre premier agent technique utilise parfois son matériel personnel car ceux de la collectivité sont en panne:

- * Les outils, les engins roulants et matériels électro portatifs sont incomplets et en panne. Presque tous seront à réparer ou à remplacer.
- * Certains ont subi des sabotages : tracteur-tondeuse et tondeuse autoportée du camping ont les réservoirs remplis d'herbe et de graviers.
- * D'autres, récemment acquis manquent à l'inventaire. (Brouettes, pelles, bottes, échelles, kits de protection, remorque, matériaux...)

Véhicules défaillants :

Stéphane qui finit son contrat au début de notre mandat utilise un véhicule personnel qu'il propose de nous céder. Nous y renonçons, mais :

- * Le tracteur fuit, le pare-brise est cassé et ses équipements nécessitent de nombreuses réparations.
- * Le JCB n'est pas à jour de ses contrôles techniques. La carrosserie et le pare-brise ont été volontairement abîmés. L'auteur des dégradations a été dénoncé, sans qu'une plainte n'ait été déposée par les administrateurs. Les chaînes à neige sont cassées.

Pour les secrétariats – mairie et camping

Ordinateurs fixes en panne:

La commune dispose de trois ordinateurs, deux d'entre eux sont en panne, le troisième est inutilisé :

- *Celui du secrétariat a été formaté et nombre de dossiers ont disparu lors d'une précédente réparation. Tout le travail de secrétariat a été ralenti de manière considérable durant des mois.
- *Celui du camping est Hors service : A l'instar de celui de la mairie, de nombreuses données ont été irrémédiablement perdues. Le disque dur doit être changé.

*Celui du maire n'a jamais été allumé durant notre mandat. J'ai volontairement opté pour une utilisation de mes propres matériels et très souvent hors de la mairie. La seconde raison est que je n'ai pas voulu m'immiscer dans le mode de pensée et de fonctionnement de l'un ou l'autre de mes prédécesseurs, ayant préféré tracer mon propre chemin. J'ignore donc si cet appareil fonctionne.

Ordinateur portable en panne:

La commune dispose aussi d'un ordinateur portable qui est en panne:

*Il manque à l'inventaire. Il nous sera rendu hors d'usage, disques et batterie cassés. , l'ordinateur est mis sous clé et saisi par la gendarmerie dans l'enquête n°300 de décembre 2015

Imprimantes en panne :

La commune dispose de deux imprimantes qui sont en panne :

*L'imprimante de la mairie est lente et ne comporte pas le mode scanner essentiel pour la dématérialisation obligatoire des actes administratifs.

*L'imprimante du camping est en panne.

Téléphones fixes en panne

La commune dispose de trois téléphones fixes qui sont en panne :

*Ils ne fonctionnent plus. (Absence de sonnerie, appel impossible, défaut d'alimentation.)

Téléphones mobiles en panne:

La commune dispose de deux téléphones mobiles qui ne sont pas utilisés:

*le premier manque à l'inventaire. Il serait en panne depuis deux ans. Il nous sera restitué hors d'usage.

*Le second téléphone portable est aussi cassé, rangé dans un tiroir de la mairie.

Documentation absente:

La documentation n'est pas à jour :

* il n'existe ni fiches de postes, ni règlement intérieur, ni dossiers de personnels conformes,

* il n'y a aucun plan de rangement de la documentation, pas d'archives classées, pas de registres obligatoires ...

. 2/ CONSTAT 2019 FIN DE MANDAT

Personnels

Les changements qui ont eu lieu dans l'intérêt du service, n'ont pas fait que des émules parmi les personnels et l'on peut regretter qu'une très faible minorité n'ait pas pris la juste mesure de l'intérêt qu'on lui accordait. Tribunal administratif et prudhommes ont tranché tandis qu'on ne peut que déplorer l'inefficacité du centre de gestion de la fonction publique en matière d'aide et de conseils. Pour le camping, nous peinons à fédérer des saisonniers qui en assurent seuls le fonctionnement en raison de l'absence récurrente de l'agent dédié (*32 mois d'absence sur 54 mois de mandat*) De ce fait l'implication du conseil municipal et du secrétaire de mairie est beaucoup trop chronophage dans ce secteur.

Les dépenses salariales annuelles ont peu à peu baissé de 115000 euros en 2014 à 75000 en 2019 sans incidence négative sur les résultats d'exploitation du camping ou l'entretien du village.

Matériels

Au niveau des matériels, des véhicules, quasiment tous ont été progressivement changés. D'autres ont été acquis.

Documentation – Administration

Tout a été mis à jour, créé, affiché, archivé ... Par exemple, nous avons fait nous-même les dossiers obligatoires inexistantes tels les registres des délibérations et arrêtés oubliés depuis 2006. Progressivement nous avons reconstitué tous les dossiers indispensables à une bonne gestion des affaires communales. La rénovation a aussi porté sur tous les documents relatifs au fonctionnement des établissements de séjour, camping et chalets. Ordinateurs fixes réparés, disques durs changés, imprimantes remplacées, logiciels achetés, téléphones fixes et mobiles changés, archivage...

Relations humaines

Là, je n'ai rien pu faire ! Sorgeat respire le bonheur avec les beaux jours et l'arrivée massive des amoureux de leur village puis sombre dans l'amertume dès l'automne. Je ne suis pas au courant de toutes ces vieilles histoires qui polluent durablement les relations. Cela ne m'intéresse pas, et, notre municipalité n'en a pas tenu compte dans ses choix. Peu importe que certains, ceux-là même qui dénonçaient la partialité de naguère aient pu en prendre ombrage. Nous serons impartiaux jusqu'au bout. J'ai trop souvent évolué entre le marteau et l'enclume et, pour le bien commun, Je formule le vœu que chacun fasse enfin un pas vers l'autre.

.3-CONCLUSION

. L'état de déshérence communale de 2014 est derrière nous. Aujourd'hui, secrétaires, agent technique, adjoint administratif et contractuels disposent dans la commune de Sorgeat des meilleurs moyens pour exécuter leurs missions. Cela aura monopolisé une part non négligeable de nos efforts et de nos dépenses. Cinq ans auront été nécessaires à cette phase de reconstruction. C'était la promesse de notre engagement. Elle a été tenue.

Le maire 15/08/2019

Sorgeat.fr